

# L'Avenir Ensemble

**Vendredi 22 Novembre 2013**

**Assemblée Générale**

**COMPTE RENDU**

Le Président ouvre la séance et donne lecture de l'ordre du jour :

- 1) Rapport moral et financier et paiement de la cotisation de 12€.
- 2) PPRI du 18 juillet 2012, avancement de la procédure du recours auprès du tribunal administratif présenté par l'avocat de l'association.
- 3) Protection de la commune (travaux des digues), avancement du PAPI.
- 4) Lettres ouvertes aux Président de la République et au ministre de l'Ecologie.
- 5) Association : renouvellement du conseil d'administration.

En premier lieu il relate les échanges de correspondances avec le Président de la république et avec les ministres de l'Environnement depuis 2012 et souligne le non-respect des engagements du Président par les ministres.

**Le quorum n'étant pas atteint, il passe en assemblée extraordinaire conformément à la convocation envoyée aux adhérents.**

- 1) Rapport moral et financier et paiement de la cotisation de 12€.

Le rapport financier est présenté par P. Mallet, le trésorier avec le bilan en (annexe 1) et la proposition de cotisation 12€. Ils sont adoptés à l'unanimité.

2) PPRI du 18 juillet 2012, avancement de la procédure du recours auprès du tribunal administratif présenté par l'avocat de l'association. Maître Debaisnat redonne la chronologie de la procédure, avec la mise en demeure du Préfet par le TA pour non réponse. Cette dernière est finalement arrivée le 13 novembre 2013 au TA avec 8 mois de retard. Elle nie les principaux arguments avancés par l'association aussi cela nécessite de faire dans les deux mois une réponse au TA pour rétablir la vérité des faits et des constatations.

L'association s'inquiète du devenir du recours indemnitaire qui avait été commencé pour M Godemer après deux RDV aux Sables chez l'avocat.

Une explication est donnée par l'avocat qui invoque notamment la création d'une jurisprudence à partir d'une décision du conseil constitutionnel. Après discussion il est demandé à l'avocat de reprendre contact avec M Godemer sachant que la déchéance quadriennale est fixée aux 31 décembre 2014. L'association décide de poursuivre et d'accompagner la procédure.

3) La Protection de la commune (travaux des digues), avancement du PAPI.

Des travaux de protection ont été entrepris par la commune à deux endroits : Les Grands Relais et La Pergola. Ceci a pu être fait après beaucoup d'efforts de la part de la commune qui a été obligée de passer toutes les barrières administratives qui continuent à freiner l'avancement communale.

L'aménagement du merlon devra suivre en 2014, comme indiqué par le maire et le ministère dans sa circulaire du 24 octobre 2013 (appui à la mise en œuvre du PAPI).

Le PAPI fait l'objet de plusieurs présentations en COPIL, il devrait être connu avant fin 2013, mais il faut craindre des surprises désagréables

comme : L'absence d'une digue de niveau 1 devant la zone mytilicole pour protéger les équipements en place et renforcer l'action du merlon, Le rafistolage de la digue du Génie sans de véritables travaux, L'absence de travaux à la Pointe avec un réel ré- endunage accompagné d'un grand désensablement de l'estuaire.

4 ) Lettres ouvertes aux Président de la République et au ministre de l'Ecologie.

Il est proposé d'envoyer au ministre de l'Ecologie une pétition dont copie est jointe (annexe 2). Cette pétition est le signe d'un ras le bol important devant l'obstruction manifestée par l'Etat pour des travaux de protection qui attendent depuis plus de trois ans.

5 ) Association : renouvellement du conseil d'administration .

Il est proposé de renouvelé le mandat de 6 membres de CA et d'ajouter un membre en remplacement de 2 démission (Guillon et Ouvrard ).

Sont réélus à l'unanimité : ANGOTTI Jean-Marie,

AUJARD Yann,

BERTAUD Magali,

BERTRAND Didier,

CHISSON Christophe,

CLEMENCEAU Denis

Est élue à l'unanimité : PICARD Mariette (Cf. CA nouveau annexe 3)

L'ordre du jour étant épuisé le président remercie l'assemblée, il donne RDV au nouveau CA pour élire le nouveau bureau et la séance est levée.

Le Président